

PARIS TOUT COURT

Festival International du Film Court de Paris

Du 02 au 09 décembre 2003 au Cinéma L'Arlequin - 75006 Paris

Règlement – Compétition francophone

- 1. Participation.** Les films de **court métrage francophone** (moins de 60') achevés après le **1^{er} juillet 2002** seront soumis à notre comité de sélection pour participer à la **compétition "Paris tout court"** du **02 décembre au 09 décembre 2003**, sous réserve de l'acceptation des termes du présent règlement par les ayants droit. (Distributeurs, Producteurs, Réalisateurs, Auteurs...) Le nombre de films présentés dépendra de la durée des films sélectionnés. Si l'état de la copie est jugé insuffisant, le film pourra être retiré de la compétition. Les supports de diffusion d'origine acceptés sont : 35mm ; 16mm ; super 8 ; beta num ; beta sp.
- 2. Inscription.** Les fiches d'inscription doivent être dûment remplies, signées, accompagnées d'une cassette VHS et envoyées impérativement avant le **vendredi 10 octobre à Paris Tout Court - 30 Avenue Marceau 75008 Paris** ou par **fax : 01 44 43 89 09**. (les fiches d'inscription sont disponibles sur le site www.paristoutcourt.org).
- 3. Prix.** **9 prix** seront décernés : le Grand Prix Paris Tout Court, 1 Prix spécial du jury, 1 Prix de la presse, 1 Prix spécial de la Presse, 1 Prix du public, 1 Prix jury jeune, 1 Prix d'interprétation féminine, 1 Prix d'interprétation masculine, 1 Prix de la création musicale originale.
- 4. Copies.** Les copies 35mm des films sélectionnés doivent être impérativement déposées à **l'Agence du Court Métrage**, 2 rue de Tocqueville 75017 Paris, **au plus tard le mercredi 26 novembre 2003**. Chaque boîte et chaque copie devra être revêtue d'une étiquette comportant le nom et l'adresse du réalisateur ou du producteur, le cadre et la durée. Elles seront restituées au plus tard la semaine suivant le Festival via l'Agence du Court Métrage, sauf accord préalable.
- 5. Présence des réalisateurs.** Les producteurs devront informer les réalisateurs et les équipes des films de la sélection des films. Les projections du soir des films en compétition nécessiteront **obligatoirement** la présence des réalisateurs, producteurs, acteurs (équipes des films), en vue d'un échange avec le public après la **projection de chaque film**. La présence d'au moins un des représentants du film est souhaitable lors de la **remise des prix** qui aura lieu lors de la **soirée de clôture du Festival**, le **mardi 09 décembre** au cinéma L'Arlequin, 76 rue de rennes 75006 Paris.
- 6. Exploitation.** Toutes les copies retenues seront indemnisées. Pour les films inscrits à l'Agence du Court Métrage, la facturation s'effectuera via l'Agence du Court Métrage.
- 7. Promotion.** Les participants cèdent au Festival, sans contrepartie, le droit de reproduction des photographies ou des extraits vidéos ou numériques de moins de 3 minutes de leur film, sur tous supports, et sans durée limitée pour diffusion dans un cadre promotionnel, dans les publications du Festival, dans la presse, sur les chaînes TV et sur le réseau Internet du Festival. Tout film sélectionné devra mentionner sur tout support promotionnel, lors de son exploitation dans tous pays : **Sélection officielle Paris Tout Court 2003**.
- 8. Assurance.** L'assurance du Festival couvre le transport des copies entre l'Agence du Court Métrage et la salle de projection du Festival. En cas de vol, de perte ou détérioration, le Festival n'est engagé que pour la valeur de remplacement de la partie endommagée. Toute réclamation doit s'effectuer par lettre recommandée au bureau du festival dans un délai de 7 jours à réception des copies. L'assurance du festival couvre tous problèmes pouvant parvenir durant le stockage ou la projection des films.
- 9. Cas non-prévus.** Le bureau de l'association Paris Tout Court ou son représentant est chargé de régler les cas non prévus au règlement. En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, la direction du Festival Paris Tout Court se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Sophie DULAC, *pr sidente*, Jacky EVRARD, Patrick ZOCCO, *direction et programmation*
Nadia DEMMOU, Vronique FOURT, Manie VINCENT, *coordination g n rale*
Etienne BLANCHOT, *relations presse - e-mail : communication@paristoutcourt.org*

Festival International du Film Court de Paris
Paris Tout Court - 30, avenue Marceau - 75008 Paris - T l. 01 44 43 89 05 - Fax 01 44 43 89 09
www.paristoutcourt.org - info@paristoutcourt.org

PARIS TOUT COURT

Festival International du Film Court de Paris

Du 02 au 09 décembre 2003 au Cinéma L'Arlequin - 75006 Paris

A RETOURNER IMPERATIVEMENT COMPLETEE ET SIGNEE AVANT LE 10 OCTOBRE 2003

Compétition de courts métrages francophones

FILM :Titre français (si différent) :.....

▶ Durée:..... ▶ Date d'achèvement.....

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Autre pays (à préciser) | | |
| <input type="checkbox"/> Fiction | <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Documentaire | <input type="checkbox"/> Recherche ou expérimental |
| <input type="checkbox"/> 35mm / 1.37 | <input type="checkbox"/> 35mm / 1.66 | <input type="checkbox"/> 35mm / 1.85 | <input type="checkbox"/> 35mm / Scope |
| <input type="checkbox"/> Beta SP | <input type="checkbox"/> Beta numérique | <input type="checkbox"/> 16mm | <input type="checkbox"/> super 8 |
| <input type="checkbox"/> Mono | <input type="checkbox"/> Dolby A | <input type="checkbox"/> Dolby SR | <input type="checkbox"/> DTS |
| <input type="checkbox"/> Couleur | <input type="checkbox"/> N&B | | |

▶ N° Visa : ▶ Valeur de la copie en euros :.....

REALISATEURNationalité du réalisateur :.....

Adresse :.....

Tél :.....Fax :.....e-mail :.....

PRODUCTION Pays de production:.....

Producteur : Contact :.....

Adresse:.....

Tél :.....Fax :.....e-mail :.....

Co-production :.....

DOSSIER

Joindre à cette fiche :

- un résumé, une fiche technique du film, la liste des sélections et prix dans d'autres festivals
- la biofilmographie du réalisateur et de la production
- une demande d'accréditation : noms, prénoms, fonctions : (5 maxi par film)

COPIE

Copie disponible au plus tard le **26 novembre** à :

Agence du Court-Métrage (2 rue de Tocqueville, 75017 Paris)

Autre : Nom – adresse.....

.....

tel :.....fax :.....

Retour copie à partir du **11 décembre** à :

Agence du Court-Métrage

Autre : Nom – adresse.....

.....

tel :.....fax :.....

A RETOURNER IMPERATIVEMENT COMPLETEE ET SIGNEE AVANT LE 10 OCTOBRE 2003

J'ai bien pris connaissance du règlement de la compétition « Paris Tout Court » et en accepte la teneur.

Nom **Qualité**.....

Organisme(nom et cachet) **Date & signature** mention manuscrite « Lu et approuvé »

Festival International du Film Court de Paris

Paris Tout Court - 30, avenue Marceau - 75008 Paris - T. l. 01 44 43 89 05 - Fax 01 44 43 89 09

www.paristoutcourt.org - info@paristoutcourt.org